Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

Direction des services du cabinet
Bureau du cabinet
Affaire suivie par : Mme Claudine Bruneau
Téléphone : 02 .43.01.50.20.
Courriel : claudine.bruneau@mayenne.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Laval, le 12 OCT. 2015

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires

- copie pour information à Mesdames et Monsieur les sous-préfets

Objet :Elections – nouvelles modalités de transmission des résultats du dépouillement

La mise en oeuvre d'un nouvel outil informatique « RESELEC » permettant la transmission des résultats électoraux dès la fin des opérations de dépouillement vous a été annoncé par circulaire du 3 août dernier. Pour la plupart, vous avez indiqué votre capacité à l'utiliser dès les prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

**Le service informatique de la préfecture (SIDSIC) a débuté le déploiement de ce module informatique auprès des mairies qui ont fait part de leur accord. Des tests seront nécessaires pour vérifier la fiabilité des transmissions et garantir la bonne réception des résultats lors des soirées électorales.**

Ces tests interviendront selon le calendrier ci-dessous que je vous prie de bien vouloir noter. Je vous invite d'ores et déjà à me faire part de vos éventuelles difficultés à observer ce planning.

| | |
|---|---|
| semaine 41 | envoi par la préfecture du module RESELEC par mail, avec le guide d'installation et d'utilisation |
| semaines 42/43 | installation du module et prise en main par les mairies |
| **jeudi 5 novembre** | **test départemental : les mairies seront invitées à envoyer leur message de résultats pendant le créneau horaire de 9 h à 12 h.** |
| semaine 46 | envoi par la préfecture du fichier des listes de candidats aux élections régionales |
| **mardi 17 novembre** | **test national avec les listes de candidats aux élections régionales : les mairies seront invitées à envoyer leur message de résultats pendant le créneau horaire de 9 h à 12 h.** |

QUALIPREF 2

Les services de la préfecture, et en particulier le service informatique (SIDSIC), se tiendront bien évidemment à la disposition de vos services pour les accompagner lors de l'installation et de la prise en main de RESELEC.

**Contacts SIDSIC préfecture**:

M. Dominique Le Roch : dominique.le-roch@mayenne.gouv.fr - 02.43.01.50.48
M. Stéphane Le Saux : stephane.le-saux@mayenne.gouv.fr - 02.43.01.50.42

Philippe VIGNES